

RANDONNER AU CŒUR DE LA BRIE

Autour du Plessis-Feu-Aussoux



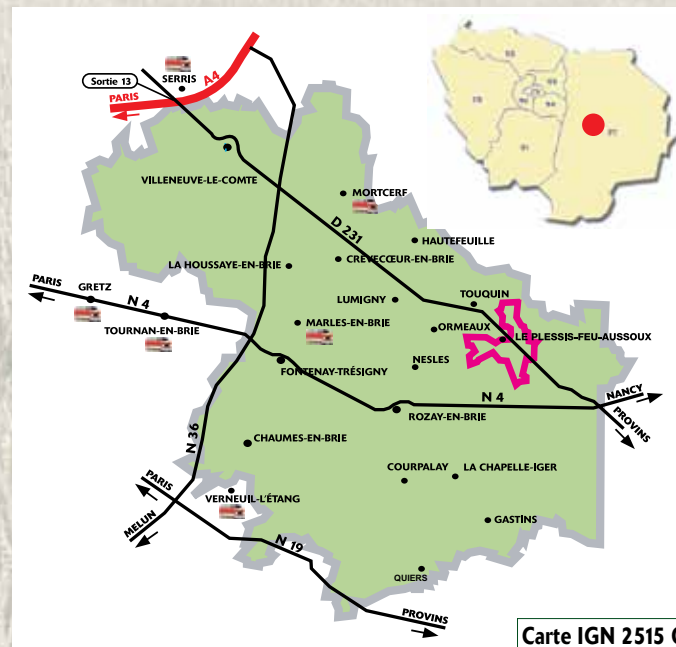
Le Plessis-Feu-Aussoux, le village le moins étendu du Centre Brie, est habité par 515 Plessis-ansoldiens. À l'origine, la commune était nommée Ansoldus Plessio (1174) du nom du seigneur Ansoldus. Plessio se transforma en Plessis. Le terme "feu" apparaîtra plus tard après le décès du seigneur. Historiquement le village connaît d'abord une situation bien particulière puisqu'il se trouve dans une "Marche" entre le Comté de Champagne et le royaume de France, c'est-à-dire une zone revendiquée par ces deux puissants Seigneurs. Il faudra attendre 1285 et l'accession au trône de Philippe Le Bel, pour que le fief soit rattaché à la couronne de France.



Deux siècles plus tard, les Chartreux vont en acquérir la majeure partie et le garderont jusqu'à la Révolution. Mais il faudra attendre encore plusieurs dizaines d'années pour qu'enfin, en 1850, une route soit construite et désenclave le village. L'église, déjà citée en un acte de 1339, était probablement la chapelle de la résidence seigneuriale. En effet on peut apercevoir que, côté rue, le mur de l'église fait corps avec un mur d'enceinte.

À l'origine les patrons étaient Saint Cosmes et Saint Damien. Vers 1680, l'église sera sous le vocable de Saint Nicolas qui devient premier patron. Le clocher fut édifié vers 1802. Une Vierge à l'enfant en bois polychrome datant du XVIII^e fut classée M.H. en 1975. Le retable du maître-autel en bois sculpté et ses 3 étoiles (St Nicolas, St Pierre et St Jean) ainsi que la grille de communion en fer forgé furent classés en 1980. En 2000 ce fut la cloche qui date de 1523 qui devient un M.H. Le "caquetoire", auvent situé devant le proche a été reconstruit en 1999.

Jacques Champion de Chambonnières (1601 - 1672), claveciniste à la cour de Louis XIII puis de Louis XIV, réputé être le "père" de l'école française du clavecin, a habité le village. Ami des Couperin, il les introduira à la cour de Louis XIV. De plus, le peintre Jean Commère, né en 1920, a vécu au Plessis-Feu-Aussoux de 1954 à sa mort en 1986. Ses paysages briards étaient exposés dans une galerie à Paris.



Commodités

- Gare à Marles-en-Brie ou Tournan-en-Brie
- Autocars à Touquin, Seine-et-Marne Express
- Boulangerie, épicerie et restaurants à Rozay-en-Brie
- Chambres d'hôtes et gîte au Plessis-Feu-Aussoux

Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire sur le descriptif papier.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner ses détritus.
- Éviter de fréquenter les circuits en périodes de chasse (se renseigner auprès des mairies ou à la Fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables ou de bottes notamment pour les circuits passant en forêt.
- Relever les barrières et remettre les fils de clôture après son passage.
- Tenir les chiens en laisse.

Si vous trouvez un obstacle sur votre chemin, merci de l'enlever si vous le pouvez ou de le signaler à la communauté de communes.

Fiche réalisée avec le concours de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres, du Syndicat d'Initiative Centre-Brie, de l'Association pour le Développement de la Brie Centrale et de la Commune du Plessis-Feu-Aussoux.

Ce circuit fait partie du réseau "Randonner au cœur de la Brie" dont toutes les fiches sont disponibles sur les sites internet : www.cc-sourcesdelyerres.fr et si-centrebrie.fr. Ces fiches sont aussi disponibles au Syndicat d'Initiative de Rozay-en-Brie et dans les mairies.

Conception/Réalisation : Jean JEHL, cartographie : Paul BILLON, photos : élus du Plessis-Feu-Aussoux. Juillet 2010



Venez découvrir un village culturel
autour de la vallée de l'Yerres



17 km



4 h 15



Balisage jaune



Départ de l'église. Descendre la rue de l'église en lui tournant le dos. Au bout de la rue, tourner à gauche (D112E) en direction du cimetière. ❶ Après le cimetière, descendre le chemin à droite. (À droite on peut voir un ancien lavoir alimenté par une source). En bas, franchir l'Yerres par la passerelle de bois.

Poursuivre en remontant le chemin et prendre la 2^{ème} à gauche. S'engager à gauche dans le chemin qui descend en direction de la ferme de Choiseau.

À l'intersection avec la route, prendre à gauche le chemin herbeux sur 150m. Au croisement suivant prendre à gauche puis à droite le sentier qui se dirige vers l'Yerres.

Franchir l'Yerres par le pont et prendre à droite le chemin qui remonte jusqu'au hameau de Villeneuve-la-Hurée.

❷ À l'entrée du Hameau, prendre le chemin à gauche. Suivre la route goudronnée (C112E) à gauche pendant environ 200 mètres et tourner à droite dans le chemin. Franchir la route et suivre le chemin en face.

❸ À l'intersection suivante, tourner à droite vers le bois. Longer un bois puis une clôture de cyprès. Tourner à droite, franchir le ru de la Visandre par le pont en béton et monter le chemin en face. ❹ Avant la ferme de Planoy prendre le chemin à gauche qui redescend vers la Visandre qu'il faut franchir à nouveau. Suivre le chemin qui monte jusqu'à la prochaine intersection. Prendre à droite et traverser la D 231, longer un petit bois.

❺ Au croisement suivant, prendre le chemin à gauche puis à droite. (*Variante : Aller tout droit sur le chemin jusqu'au village*). Continuer et traverser le bois du Rasoir. ❻ Poursuivre le chemin jusqu'à la route goudronnée que l'on prend à gauche.

À l'intersection suivante, prendre le chemin légèrement à gauche. Après la ferme Gouvert, prendre à gauche. Traverser le ru de l'étang, monter vers Le Thau, ❼ suivre la route à droite puis le premier chemin à gauche. Prendre les chemins à droite puis à gauche jusqu'à la route goudronnée. Prendre en face, longer le terrain de camping et poursuivre jusqu'à la D 231. Prendre en face la rue des Peupliers. Tourner à droite dans la rue de l'échelle puis rue de la Fête sur la gauche, qui vous ramène à l'église.

(À voir, la maison du Peintre Monsieur COMMERE et à côté le Prieuré, maintenant occupé par des particuliers, l'église St Nicolas citée dans un acte de 1339 (Grès et Meulière): devant on remarque le caquetoire restauré. A l'intérieur de l'église on découvre un bénitier de l'inspiration de Jacqueline Commère Vassan qui dédie à Marie « Le bouquet de Fleurs de Lys » recouvert de feuille d'or).

